

## SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois de décembre en l'an deux mille quinze, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 30 heures.

Présents : **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS(ÈRE) :**  
Gratien Tardif  
Jean-Pierre Ducruc  
Michel Routhier  
Catherine Marquis  
Guy Boucher  
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 1 citoyen.

### ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 03 novembre 2015
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
  - Recettes et dépenses
  - Mandat des conseillers
  - Lettre d'entente n° 2 à la convention collective des employés cadres
  - Comité de communication – Formation et nomination
  - Comité Municipalité et Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière – Formation et nomination
  - Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix – Modification

Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), édition 2015-2016

- Nomination d'un responsable
- Demande d'aide financière

Règlement n° 542-2015 aux fins de prolonger le délai au règlement n° 417-2008

- Adoption

Avis de motion

- Règlement numéro 544-2015 (taxes de services 2016)
- Règlement numéro 545-2015 (taxes foncières 2016)

Règlements d'emprunt numéros 528-2014, 530-2014, 534-2015 et 538-2015

- Acceptation de l'offre
- Modalités de l'emprunt
- Solde non utilisé

- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

- Comptes à payer
- Recettes et dépenses

Programme Emplois d'été Canada 2016

- Demande d'adhésion

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-134A

- Honoraires professionnels n° 3 (Roche ltée, Groupe-conseil)

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 NOVEMBRE 2015

- 5) Demande d'aide financière
  - Club de Patinage artistique Ste-Croix
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Formation des pompiers volontaires
    - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
- 7) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
  - Engagement de Mme Gabrielle Richard
- 8) Voirie
  - Développement rue Ernest-Blouin (phase 2)
    - Honoraires professionnels n° 19 (LVM, une division d'EnGlobe Corp.)
  - Prolongement rue du Moulin (phase 1)
    - Honoraires professionnels n° 20 (LVM, une division d'EnGlobe Corp.)
  - Circulation et stationnement
    - Adoption du Règlement n° 543-2015 modifiant les annexes G et N du règlement n° 523-2014
  - Enseigne de bienvenue
    - Soumission(s) et octroi de contrat – Éclairage
    - Honoraires professionnels n° 1 (Coffrage S. Blanchet inc.)
  - Gestion des cours d'eau
    - Demande d'intervention pour l'entretien de la branche n° 21 (ruisseau Petit Saut)
- 9) Hygiène du milieu
  - Plan d'intervention en infrastructures municipales (mise à jour)
    - Honoraires professionnels n° 5 (SNC-Lavalin inc.)
- 10) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité de démolition
    - Nomination des membres
- 11) Varia
  - Comité d'embellissement
    - Jardin de tulipes - financement
    - Nomination des membres
  - Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix
    - Nomination des membres
  - Comité Familles – MADA de Sainte-Croix
    - Nomination des membres
  - Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
    - Nomination des administrateurs municipaux
  - SADC de Lotbinière
    - Désignation d'un représentant municipal
  - Transport adapté et collectif de Lotbinière
    - Renouvellement de mandat
  - Office municipal d'habitation de Sainte-Croix
    - Budget supplémentaire 2015
  - Club « Marche-Découverte » de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
    - Demande d'autorisation

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

- Dépôt

Registre public des déclarations faites par un membre du conseil (art. 6, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)

- Dépôt

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

### 266-2015 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### 267-2015 PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2015

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 03 novembre 2015 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 268-2015 COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE NOVEMBRE 2015

SALAIRES BRUTS DU 25 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2015	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	12 763.51
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIÈRES, POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE & PAT/EXTÉRIEURE	15 317.27
	AVANTAGES SOCIAUX	3 718.06
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>31 798.84</b>

### INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE NOVEMBRE 2015

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	57 934.39
	<b>TOTAL</b>	<b>89 733.23</b>

### COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2015 – RATIFICATION

<b>ARIANE DUBOIS</b>	<b>75.00</b>	
270195447 SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	75.00	ATTESTATION D'ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>143.56</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A	143.56	REMISE OCTOBRE 2015
<b>CLUB DE GYMNASTIQUE L'ENVOL DE LÉVIS</b>	<b>672.00</b>	
270195447 SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	672.00	COURS DE GYMNASTIQUE NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2015
<b>COMMISSION DE LA SANTE ET DE</b>	<b>102.43</b>	
232000200 COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -	51.21	AJUSTEMENT COTISATION 2012 & 2014
213000200 CONT. EMPLOYEUR	51.22	AJUSTEMENT COTISATION 2012 & 2014

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

<b>EPLF</b>		<b>14 806.46</b>	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 531.08	DÉNEIGEMENT 2015-2016 TROTTOIRS (AJOUT RUE
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 750.66	DÉNEIGEMENT 2015-2016 CÔTE & RUE DU BATEAU 1er VERS.
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	5 570.14	DÉNEIGEMENT 2015-2016 TROTTOIRS 1er VERS.
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	1 954.58	DÉNEIGEMENT 2015-2016 TROTTOIRS (AJOUT RUE
<b>FERME STE-CROIX INC.</b>		<b>500.00</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE	500.00	REMBOURS. DÉPÔT DE GARANTIE
<b>FLEETCOR CANADA MASTERCARD</b>		<b>1 270.14</b>	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	65.09	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	48.83	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	42.65	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	86.01	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.46	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.95	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	102.20	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	51.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	99.50	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	51.34	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	95.50	ESSENCE SAVANA
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	47.00	ESSENCE SENTIERS PLEIN AIR
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	114.01	ESSENCE SENTIERS PLEIN AIR
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	22.00	ESSENCE SENTIERS PLEIN AIR
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	68.00	ESSENCE SENTIERS PLEIN AIR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	105.25	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	41.30	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	92.22	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	96.04	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-7.31	ESCOMPTE ULTRAMAR
<b>FORTIN MADELEINE</b>		<b>133.15</b>	
5513100000	COMPTES A PAYER	133.15	REMBOURS. DE TAXES PAYÉES EN TROP
<b>GAGNON COLETTE</b>		<b>183.49</b>	
5513100000	COMPTES A PAYER	183.49	REMBOURS. DE TAXES PAYÉES EN TROP
<b>GROUPE TANGUAY &amp; ASSOCIÉS</b>		<b>37.44</b>	
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	37.44	AJUSTEMENT (FORMATION PRINCIPES HYDRAULIQUES)
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>7 353.47</b>	
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 370.96	SERVICE OCTOBRE 2015
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	367.94	SERVICE SEPTEMBRE 2015
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 322.82	SERVICE OCTOBRE 2015
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	83.65	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2015
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	151.62	SERVICE OCTOBRE 2015
259000681	ELECT. - CHALET SPORTS 787157	86.47	SERVICE SEPTEMBRE 2015
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	308.42	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2015
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	104.27	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2015
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	83.65	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2015
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	752.43	SERVICE OCTOBRE 2015
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	89.91	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2015
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 631.33	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>INFO PAGE INCENDIE</b>		<b>159.82</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	159.82	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>INFO PAGE P/RÉPONDANTS</b>		<b>15.99</b>	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	15.99	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>		<b>1 876.23</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 876.23	POLICE NO 0048842 NOVEMBRE 2015
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>		<b>14 089.67</b>	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	285.74	DÉNEIGEMENT 2015-2016 RUES LOUIS-HOUDE & DU MOULIN 1er VERS.
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	13 892.82	DÉNEIGEMENT 2015-2016 S/URBAIN 1er VERS.
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	-152.39	CRÉDIT AJUSTEMENT RUE DEMERS 1er VERS.
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	-152.39	CRÉDIT AJUSTEMENT RUE DEMERS 2e VERS.
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	215.89	AJUSTEMENT RUES ERNEST-BLOUIN, DEMERS & DU MOULIN 1er VERS.
<b>MARCEL DEMERS</b>		<b>275.00</b>	
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	275.00	DISCO PARTY HALLOWEEN
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>7 050.00</b>	
5513825000	RQAP A PAYER	382.61	REMISE OCTOBRE 2015
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 210.36	REMISE OCTOBRE 2015
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 819.10	REMISE OCTOBRE 2015
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	230.00	REMISE OCTOBRE 2015
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	2 899.33	REMISE OCTOBRE 2015
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	508.60	REMISE OCTOBRE 2015
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>		<b>208.00</b>	
212000310	FRAIS DEPLACEMENT & AUTRE C/MU	208.00	FRAIS DE CONTESTATION DOSSIER COURS D'EAU

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

<b>POSTES CANADA</b>	<b>165.02</b>
261000321 TIMBRES POSTES - URBANISMES	20.63 AVIS NO 215
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	41.25 AVIS NO 215
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	20.63 AVIS NO 215
270291321 T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	20.63 AVIS NO 215
213000321 TIMBRES POSTES-	61.88 AVIS NO 215
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>	<b>2 708.11</b>
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	58.94 TEINTURE & BROSE
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	28.74 EXTINCTEUR
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	588.63 PONCEAU SENTIERS PLEIN AIR
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	481.18 MURETS, BORDURES & ADHÉSIFS
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	3.66 MANCHON
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	195.45 BOTTES INC.
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	38.49 SEAU INC.
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	36.75 BORDURES GAZON (JARDIN DE TULIPES)
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	869.67 MURETS, BORDURES, ADHÉSIFS & COIN DE BORDURE
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	406.60 BOIS, ROBINETS, ANCRAGES, MÈCHES, RUBAN, PINCEAUX, PIÈCES & ACCESSOIRES INC.
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>3 069.93</b>
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	628.42 REMISE OCTOBRE 2015
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	239.00 REMISE OCTOBRE 2015
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 202.51 REMISE OCTOBRE 2015
<b>SADC DE LOTBINIERE</b>	<b>20.00</b>
211000310 DEPLAC.ET REPRESATION DES ELUS	20.00 DÉJEUNER-CONFÉRENCE (J.GAUTHIER & J.-P. DUCRUC)
<b>SANI-JOHN INC.</b>	<b>287.43</b>
270151526 MACH OUT AUTRES PARCS/DET.	287.43 LOCATION TOILETTE (PARC DÉTENTE)
<b>SOCIÉTÉ TELUS COMMUNICATIONS</b>	<b>203.51</b>
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	203.51 RÉPARATION LIGNE APPAREIL TÉLÉPHONIQUE SALLE ROBERT-DAIGLE
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>792.47</b>
241300331 TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.33 SERVICE NOVEMBRE 2015
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	3.20 SERVICE NOVEMBRE 2015
261000331 TELEPHONE-URBANISME	88.75 SERVICE NOVEMBRE 2015
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	215.73 SERVICE NOVEMBRE 2015
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	124.51 SERVICE NOVEMBRE 2015
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.91 SERVICE NOVEMBRE 2015
241400331 TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.33 SERVICE NOVEMBRE 2015
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	160.71 SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'</b>	<b>53 491.00</b>
5411200000 BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	53 491.00 SUBVENTION 2015 4e VERSEMENT
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>	<b>122.97</b>
261000331 TELEPHONE-URBANISME	40.99 SERVICE DÉCEMBRE 2015
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.99 SERVICE DÉCEMBRE 2015
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.99 SERVICE DÉCEMBRE 2015

**Paiement : 109 812.29**

## COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2015

<b>AREO-FEU LTEE</b>	<b>634.66</b>
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	634.66 BOTTES INC.
<b>ATELIER GENYTECH INC.</b>	<b>3 609.82</b>
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	1 856.41 ENTRETIEN UNITÉ # 411
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	606.43 ENTRETIEN UNITÉ # 711
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	780.59 ENTRETIEN UNITÉ # 911
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	366.39 PROBLÈME D'ALIGNEMENT # 711
<b>AUDIO CINÉ FILMS INC.</b>	<b>2 121.29</b>
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	2 075.30 LICENCE DE DIVERTISSEMENT 2016
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	45.99 TRANSPORT FILM "SENS DESSUS DESSOUS"
<b>BIBBY STE-CROIX INC.</b>	<b>216.50</b>
233000512 LOCATION SITE DEPOT A NEIGE	216.50 LOCATION SITE DÉPÔT À NEIGE
<b>BOULANGERIE CROÛTE &amp; BRIOCHE</b>	<b>459.90</b>
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	459.90 GÂTEAUX MOKA (JARDIN DE TULIPES)
<b>BUROPLUS ST-EX</b>	<b>429.15</b>
211000670 FOURN. BUREAU, IMPRIMES & LI	16.09 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	148.55 FOURNITURES DE BUREAU
211000670 FOURN. BUREAU, IMPRIMES & LI	5.74 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	191.48 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	47.76 FOURNITURES DE BUREAU
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	19.53 FOURNITURES DE BUREAU

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

<b>C.A.D. CONTRÔLE ANIMAUX DOMESTIQUES</b>	<b>143.72</b>	
229300451 GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	143.72	FRAIS ANIMAUX ERRANTS
<b>CARQUEST CANADA LTEE</b>	<b>138.20</b>	
232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	138.20	BATTERIE SAVANA
<b>CHRISTIANE COUTURE</b>	<b>38.85</b>	
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	38.85	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>CONSTRUCTION C.J. PICARD INC.</b>	<b>137.97</b>	
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	137.97	LOCATION COMPRESSEUR
<b>DEL DEGAN, MASSÉ &amp; ASSOCIÉS INC.</b>	<b>7 935.57</b>	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	7 935.57	SERVICE D'URBANISME 21-09 AU 28-10-2015
<b>DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS</b>	<b>1 143.43</b>	
270195526 ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	670.88	TREPLIN & FLÈCHES DE MARQUAGE
270150322 FRET ET MESSAGERIES LOISIRS	66.69	FRAIS TRANSPORT
270195526 ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	405.86	BARIL
<b>DUBUC FRANCE</b>	<b>34.64</b>	
213000310 DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	34.64	FRAIS DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2015
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>	<b>296.63</b>	
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	98.88	VALVE À EAU
2304090721 IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	197.75	CREUSER FONDATION (ENSEIGNE BIENVENUE)
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>	<b>176.83</b>	
241200322 FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	48.62	FRAIS TRANSPORT
241500322 FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	23.78	FRAIS TRANSPORT
222000322 FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	10.34	FRAIS TRANSPORT
222000322 FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	94.09	FRAIS TRANSPORT
<b>FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN</b>	<b>1 768.00</b>	
292143840 RÉSERVE FONCIÈRE - R. 458-2011	1 768.00	INTÉRÊTS RÉGLEMENT 458-2011
<b>FLEURS DE LAURIER SENC.</b>	<b>163.85</b>	
216000310 FRAIS DEPL. - REL. TRAVAIL & PER	94.86	CADEAU BÉBÉ (AMÉLIE HUOT)
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	68.99	FLEURS (CÉRÉMONIE JARDIN DE TULIPES)
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>	<b>20.00</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	20.00	AVIS DE MUTATION
<b>GARAGE PATRICE POULIN ENR.</b>	<b>114.98</b>	
232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	114.98	ANTIROUILLE SAVANA
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>	<b>13 729.47</b>	
245210446 ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 616.51	SERVICE OCTOBRE 2015
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	7 997.98	SERVICE OCTOBRE 2015
245110446 ENL. DES ORDURES/CONTRAT	114.98	RAPPORT SERVICE ENFOUISSEMENT
<b>GENERATRICE DRUMMOND</b>	<b>1 524.28</b>	
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	691.92	ENTRETIEN PRÉVENTIF GÉNÉRATRICE
241301521 ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	832.36	ENTRETIEN PRÉVENTIF POMPE INCENDIE
<b>GROUPE TANGUAY &amp; ASSOCIÉS</b>	<b>131.07</b>	
222001521 ENTR.& REP. - BORNE FONTAINE	131.07	HON. PROF. (CALCUL DÉBIT & COULEURS BORNES-FONTAINES)
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>3 638.82</b>	
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 665.59	SERVICE NOVEMBRE 2015
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 973.23	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>IMELDA LEPAGE</b>	<b>41.42</b>	
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	41.42	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>70.37</b>	
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	70.37	AFFICHES C/FAMILLES
<b>LABORATOIRES ENVIRONEX</b>	<b>196.50</b>	
241200411 ANALYSE DE L'EAU	110.96	ANALYSE D'EAU
241400411 ANALYSE DES EAUX USÉES	85.54	ANALYSE D'EAU
<b>LAROSE &amp; FILS LTEE</b>	<b>509.02</b>	
270120660 PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	509.02	PRODUITS NETTOYANTS
<b>LAUZE, PIERRE</b>	<b>100.00</b>	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	100.00	SONORISATION (CÉRÉMONIE JARDIN DE TULIPES)
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>	<b>2 368.42</b>	
2304090721 IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	632.30	BASE BÉTON POUR ENSEIGNE DE BIENVENUE
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	1 736.12	LOCATION CAMION (JARDIN DE TULIPES)
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>	<b>158.75</b>	
2304090721 IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	158.75	TRAVAUX (ENSEIGNE BIENVENUE)
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>	<b>83.84</b>	
270230670 ACHATS DE VOLUMES	83.84	ACHATS VOLUMES
<b>LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.</b>	<b>1 304.96</b>	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	74.73	TERRIÈRES, MÈCHE & RALLONGE (JARDIN DE TULIPES)
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	1 230.23	LOCATION PELLE (ENTRETIEN SENTIERS PÉDESTRES)
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>	<b>8 616.41</b>	
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 616.41	QUOTE-PART 2015 ENFOUISSEMENT 12e VERS.
<b>MARIE-ÈVE RHÉAUME</b>	<b>496.15</b>	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	496.15	ÉLABORATION & SUPERVISION AMÉNAGEMENT (JARDIN DE TULIPES)
<b>MARTIN &amp; LÉVESQUE (1983) INC.</b>	<b>86.69</b>	
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	86.69	PANTALON, CHEMISE & ÉCUSSENS INC.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

<b>MATHIEU BEAURIVAGE ARPENTEUR-GÉOMÈTRE</b>	<b>1 087.35</b>		
2304023721 DÉVELOPP. RUE ERNEST-BLOUIN	656.19	HON. PROF. PIQUETAGE SERVITUDE HYDRO-QUÉBEC	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	431.16	HON. PROF. PIQUETAGE POUR CLÔTURE (BOSQUET DES LILAS)	
<b>MILOT, STEPHANE</b>	<b>115.01</b>		
232000310 FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	62.35	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2015	
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	34.48	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2015	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	18.18	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2015	
<b>NORMAND NADEAU COMMUNICATIONS</b>	<b>516.18</b>		
211000331 TELEPHONE CELL. 806-6809	459.90	REMPLACEMENT CELLULAIRE (MAIRE)	
211000331 TELEPHONE CELL. 806-6809	56.28	ACCESSOIRES POUR CELLULAIRE (MAIRE)	
<b>NOVICOM 2000 INC.</b>	<b>99.67</b>		
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	99.67	BATTERIE RADIO MOBILE	
<b>OBV DU CHÊNE</b>	<b>60.00</b>		
232000454 FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	60.00	FORMATION FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES	
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>	<b>7.34</b>		
270120641 BIENS NON DURABLE - C./COMM	4.13	SERVIETTES À MAINS	
241200521 ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	3.21	BATTERIE POUR CHRONOMÈTRE	
<b>PITNEYWORKS</b>	<b>1 149.75</b>		
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 149.75	RECHARGE TIMBRES	
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>10.82</b>		
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	10.82	VALVE POUR MANOMÈTRE	
<b>PREVIMED INC.</b>	<b>51.00</b>		
223100675 MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	51.00	REMPLEISSAGE OXYGÈNE	
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>	<b>3 355.89</b>		
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	18.35	PEINTURE À MARQUAGE	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	-57.49	CRÉDIT FRAIS MANUTENTION	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	304.37	POTEAUX, CAPUCHONS & SUPPORT (JARDIN DE TULIPES)	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	52.98	CIMENT (JARDIN DE TULIPES)	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	793.26	CLÔTURE (JARDIN DE TULIPES)	
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	14.03	MEULES	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	18.10	PINCEAUX, TEINTURE & PAPIER ABRASIF (JARDIN DE TULIPES)	
270120522 ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	14.57	AMPOULE (SALLE QUILLES)	
2304090721 IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	43.90	TUYAUX, COUDES & COLLE (ENSEIGNE DE BIENVENUE)	
2304090721 IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	0.67	CONNECTEUR (ENSEIGNE DE BIENVENUE)	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	86.42	PIERRE & BORDURES DE GAZON (JARDIN DE TULIPES)	
241301521 ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	87.99	PEINTURE, MANCHONS & AMPOULES	
241301521 ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	1 603.90	PORTE (ENTRÉE RÉSERVOIR)	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	167.68	POTEAUX, SUPPORTS, CAPUCHONS & CIMENT (JARDIN DE TULIPES)	
270120641 BIENS NON DURABLE - C./COMM	143.61	LUMIÈRES DE NOËL	
241301521 ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	7.46	LAINÉ	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	40.08	PIERRE (JARDIN DE TULIPES)	
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	13.78	PISTOLET ARROSAGE	
241500521 ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	2.23	CIMENT	
<b>RAY-CAR</b>	<b>729.48</b>		
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	366.86	PIERRE (DIVERSES RÉPARATIONS)	
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	362.62	PAVAGE RÉPARATION PUISARDS (2) (RUES LAFLAMME & LAFLEUR)	
<b>RECEVEUR GENERAL DU CANADA</b>	<b>51.00</b>		
223100339 LICENCE RADIO - PR/REPENDANTS	51.00	LICENCE 2015	
<b>RICHER BOULET</b>	<b>405.86</b>		
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	405.86	GAZON (JARDIN DE TULIPES)	
<b>ROCHE LIMITEE, GROUPE-CONSEIL</b>	<b>1 207.24</b>		
2308011721 MOD,CONV SYSTEME RÉFRIGERATION	1 207.24	HON. PROF. TEST BORNES-FONTAINES	
<b>S.P.A.M. INFORMATIQUE (2009) - 2.0</b>	<b>114.95</b>		
213000414 SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	114.95	ENTRETIEN PORTABLE ADMINISTRATION	
<b>STELEM</b>	<b>155.22</b>		
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	155.22	LAMES	
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>	<b>76.05</b>		
211000310 DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	9.97	BUFFET BUDGET	
269000959 PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	13.99	CAFÉ (JARDIN DE TULIPES)	
211000310 DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	52.09	BUFFET BUDGET	
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>115.02</b>		
241200331 TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.02	SERVICE NOVEMBRE 2015	
<b>TELUS MOBILITE</b>	<b>153.15</b>		
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	3.46	SERVICE NOVEMBRE 2015	
211000331 TELEPHONE CELL. 806-6809	57.92	SERVICE NOVEMBRE 2015	
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	64.85	SERVICE NOVEMBRE 2015	
270120331 TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.46	SERVICE NOVEMBRE 2015	
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	3.46	SERVICE NOVEMBRE 2015	

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

<b>TEST TECH INC.</b>		<b>5 892.45</b>	
222001521	ENTR. & REP. - BORNE FONTAINE	5 892.45	RÉPARATION BORNES-FONTAINES
<b>TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY</b>		<b>14 546.52</b>	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	395.78	HON. PROF. DOSSIER GÉNÉRAL
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	478.58	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	460.18	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
232000412	SERV. JURIDIQUE VOIRIE	570.33	HON. PROF. DOSSIER VOIRIE
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	4 765.00	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	1 277.14	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
232000412	SERV. JURIDIQUE VOIRIE	161.14	HON. PROF. DOSSIER VOIRIE
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	5 148.78	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	1 289.59	ENTENTE SERVICE PREMIÈRE LIGNE 2015 (2ème TRANCHE)
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>		<b>48.23</b>	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	48.23	SERVICE DÉCEMBRE 2015
<b>YVES LACHANCE</b>		<b>400.00</b>	
269000494	PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	400.00	INFOGRAPHIE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2015-2020

**Paiement : 82 988.34**

### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)						
Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
02-32000-200 Cotisations de l'employeur - voirie	5 110	5 248	5 610	02-41200-200 Cotisations de l'employeur - u/d'eau	25 274	24 774
02-41300-521 Ent. & rép. - réseau d'aqueduc	19 900	21 677	21 700	02-41200-521 Ent. & rép. - usine eau potable	15 704	13 904
02-41400-681 Électricité dégrilleur	2 600	2 841	2 900	02-41400-526 Mach, outill, équip - dégrilleur	2 445	2 145
02-61000-454 Formation urbanisme	526	688	691	02-61000-650 Pièces & accessoires - urbanisme	200	35
02-22000-321 Timbres-postes - Incendie	165	348	349	02-22000-310 Déplacement & représ. - Incendie	1 625	1 441
02-22000-322 Frais de messagerie - Incendie	200	267	400	02-22000-310 Déplacement & représ. - Incendie	1 441	1 241
02-22001-526 Ent. & rép. extincteur & cylindre	3 616	3 705	3 706	02-22000-310 Déplacement & représ. - Incendie	1 241	1 151
02-22000-525 Ent. & rép. - véhicule incendie	5 784	4 150	7 854	02-23000-454 Services de formation	2 950	880
02-22000-442 Services reçus entre municipalités	4 100	4 588	4 589	02-23000-526 Mach, outill, équip - mâchoire vie	1 500	1 011
02-22000-650 Pièces & acc. - Incendie	12 285	8 632	13 070	02-23000-526 Mach, outill, équip - mâchoire vie	1 011	226
			6 583			6 583

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 12-2015

### RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 30 novembre 2015 pour la municipalité de Sainte-Croix est remise à chacun des membres du conseil.

269-2015

### MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jacques Gauthier présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, à savoir :

Secteurs	Noms	R = Responsable A = Adjoint
Agriculture et cours d'eau	Michel Cameron Catherine Marquis	R A
Eau potable/eaux usées	Guy Boucher Jacques Gauthier	R A
Embellissement	Gratien Tardif Catherine Marquis	R A
Incendie, sécurité publique et premiers répondants	Guy Boucher Michel Cameron	R A



**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

Office municipal d'habitation	Guy Boucher Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
Patrimoine culturel et naturel	Gratien Tardif Jean-Pierre Ducruc	<b>R</b> <b>A</b>
Politique familiale et MADA	Gratien Tardif Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
Planification et développement résidentiel	Jean-Pierre Ducruc Michel Routhier	<b>R</b> <b>A</b>
Relations de travail	Michel Routhier Michel Cameron	<b>R</b> <b>A</b>
Centre culturel et sportif (Aréna) Centre plein air et loisirs	Gratien Tardif Jean-Pierre Ducruc	<b>R</b> <b>A</b>
Service de transport adapté et collectif de Lotbinière	Michel Routhier Gratien Tardif	<b>R</b> <b>A</b>
Voirie	Michel Routhier Michel Cameron	<b>R (secteur urbain)</b> <b>R (secteur rural)</b>
Entreprendre Ici Lotbinière	Michel Routhier Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>
SADC	Jean-Pierre Ducruc	<b>R</b>
Planification Stratégique	Jean-Pierre Ducruc Jacques Gauthier	<b>R</b> <b>A</b>

\* Le maire est membre d'office sur tous les comités.

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 291-2014 et toute résolution antérieure de même nature.

270-2015

**LETTRE D'ENTENTE N° 2 À LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS CADRES**

**ATTENDU** la demande reçue le 3 novembre 2015 de Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe concernant un ajustement salarial;

**ATTENDU** la lettre d'entente numéro 2 intervenue entre les parties le 16 novembre 2015;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'entériner la lettre d'entente n° 2 à être partie intégrante de la convention collective des employés cadres.

271-2015

**COMITÉ DE COMMUNICATION - FORMATION ET NOMINATION**

**ATTENDU** l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité pour une mission quelconque;

**ATTENDU QU'**il est requis de former un comité et que son mandat est d'assurer le suivi de la communication municipale afin de l'optimiser;

**IL** est proposé par Catherine Marquis, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de former un comité appelé « Comité de communication » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller  
Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

272-2015

**COMITÉ MUNICIPALITÉ ET FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE - FORMATION ET NOMINATION**

**ATTENDU** l'article 82 du Code municipal du Québec qui permet à un conseil municipal de créer un comité pour une mission quelconque;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU QU'**il est requis de former un comité et que son mandat est d'identifier et proposer des actions afin que la population reconnaisse le Domaine Joly-De Lotbinière comme un atout majeur, caractérisant la Municipalité de Sainte-Croix de Lotbinière;

**IL** est proposé par Catherine Marquis, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de former un comité appelé « Comité Municipalité et Fondation du Domaine Joly-De Lotbinière » et de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité :

Mme Hélène Leclerc, directrice  
M. François Leclerc, directeur adjoint  
M. Jean Bergeron, président  
M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller  
M. Gratien Tardif, conseiller  
Mme Hélène Jolicoeur, résidente

273-2015

### **POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS ET SPORTIFS DE SAINTE-CROIX - MODIFICATION**

**ATTENDU** la résolution numéro 102-2014;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge approprié de modifier les montants admissibles du soutien au patinage artistique de la politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix afin d'inclure aux frais d'inscription, les coûts de la carte du patinage artistique libre;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la modification à ladite politique.

### **PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA), ÉDITION 2015-2016**

274-2015

#### **NOMINATION D'UN RESPONSABLE**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), édition 2015-2016;

**ATTENDU QUE** le conseil désire présenter une demande d'aide financière à ledit programme;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de nommer monsieur Gratien Tardif, conseiller, responsable du dossier « Aînés ».

275-2015

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), édition 2015-2016;

**ATTENDU QUE** le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et que le type de projet est de faciliter l'accès piétonnier à un réseau urbain de sentiers sécuritaires avec aires de repos;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de procéder à ladite demande auprès du ministère de la Famille.

**QUE** France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, représente la municipalité de Sainte-Croix pour le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 542-2015 AUX FINS DE PROLONGER LE DÉLAI AU  
RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 417-2008**

276-2015

**ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** l'article « 3 », point numéro b), du règlement numéro 519-2013 sur le programme d'aide sous forme de crédit de taxes à la construction résidentielle originaire du règlement numéro 417-2008;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge nécessaire de modifier la période d'admissibilité dudit programme d'aide sous forme de crédit de taxes;

**ATTENDU QU'**il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 417-2008;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le troisième jour de novembre 2015;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU unanimement**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 542-2015 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 542-2015 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 542-2015 entrera en vigueur conformément à la loi.

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 544-2015 (TAXES DE SERVICES 2016)**

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 544-2015 relativement aux tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2016, en remplacement du règlement numéro 531-2014 originaire du règlement numéro 10-1966.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 545-2015 (TAXES FONCIÈRES 2016)**

Avis de motion est donné par Gratien Tardif, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 545-2015 concernant l'imposition des taxes municipales et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2016.

Demande de dispense de lecture pourra être faite pour ce règlement conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

277-2015

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 528-2014, 530-2014, 534-2015  
ET 538-2015**

**ACCEPTATION DE L'OFFRE**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Catherine Marquis**

**APPUYÉ PAR : Guy Boucher**

**ET RÉSOLU unanimement**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 08 décembre 2015 au montant 823 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 528-2014, 530-2014, 534-2015 et 538-2015. Ce billet est émis au prix de 100,00 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

155 900 \$	2,54000 %	08 décembre 2016
160 000 \$	2,54000 %	08 décembre 2017
164 600 \$	2,24000 %	08 décembre 2018
169 100 \$	2,54000 %	08 décembre 2019
173 600 \$	2,54000 %	08 décembre 2020

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

278-2015

### MODALITÉS DE L'EMPRUNT

**ATTENDU QUE**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billet un montant total de 823 200 \$ :

- Règlement numéro 528-2014 pour un montant de 448 894 \$ (développement rue Ernest-Blouin (phase 2))
- Règlement numéro 530-2014 pour un montant de 148 928\$ (engagement de professionnels au projet de modification et conversion du système de réfrigération)
- Règlement numéro 534-2015 pour un montant de 160 107 \$ (développement rue du Moulin (phase 1))
- Règlement numéro 538-2015 pour un montant de 65 271 \$ (engagement de professionnels au projet d'assainissement des eaux usées)

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Cameron**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU unanimement**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 823 200 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 528-2014, 530-2014, 534-2015 et 538-2015 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 08 décembre 2015;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016 -	155 900 \$
2017 -	160 000 \$
2018 -	164 600 \$
2019 -	169 100 \$
2020 -	173 600 \$ (à payer en 2020)

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

279-2015

### SOLDE NON UTILISÉ

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

**ATTENDU QU'**une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

**ATTENDU QU'**il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

**ATTENDU QUE** le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

**ATTENDU QU'**il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix informe le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix demande au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

**QU'**une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et Occupation du territoire.

N° du Règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense*	Nouveau montant de l'emprunt*	Appropriation		Promoteurs	Paiement comptant	Solde résiduel à annuler
					Fonds général	Subvention			
528-2014	847 825 \$	847 825 \$	612 634 \$	448 894 \$	16 468 \$			147 272 \$	398 931 \$
530-2014	150 874 \$	150 874 \$	148 928 \$	148 928 \$					1 946 \$
534-2015	319 545 \$	319 545 \$	171 216 \$	160 107 \$	11 109 \$				159 438 \$
538-2015	83 990 \$	83 990 \$	65 271 \$	65 271 \$					18 719 \$

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

280-2015

### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES DE NOVEMBRE 2015**

SALAIRES BRUTS DU 25 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2015	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 049.76
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	12 433.63
	AVANTAGES SOCIAUX	2 773.75
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>19 257.14</b>

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE NOVEMBRE 2015**

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	0.00
	<b>TOTAL</b>	<b>19 257.14</b>

**COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2015 - RATIFICATION**

<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>670.44</b>	
270181610 ACHATS - BAR	-995.66	CRÉDIT ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	479.51	ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	353.54	ANNULATION CRÉDIT ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	479.51	ANNULATION CRÉDIT ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	353.54	ACHATS BAR
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>189.66</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	189.66	REMISE OCTOBRE 2015
<b>INTERFAS EN FIDUCIE</b>	<b>1 562.88</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 562.88	POLICE 0048842 NOVEMBRE 2015
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>4 243.33</b>	
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 522.60	REMISE OCTOBRE 2015
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	478.73	REMISE OCTOBRE 2015
5513820000 RQAP A PAYER	229.75	REMISE OCTOBRE 2015
5513850000 R.R.Q. A PAYER	1 589.06	REMISE OCTOBRE 2015
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	120.00	REMISE OCTOBRE 2015
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	303.19	REMISE OCTOBRE 2015
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>	<b>55.10</b>	
270160526 ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	55.10	FLUORESCENTS (4)
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>1 892.11</b>	
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 119.01	REMISE OCTOBRE 2015
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	633.10	REMISE OCTOBRE 2015
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	140.00	REMISE OCTOBRE 2015
<b>SHAW DIRECT</b>	<b>49.42</b>	
270125339 CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	49.42	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>348.08</b>	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	348.08	SERVICE NOVEMBRE 2015

**Paiement : 9 011.02**

**COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2015**

<b>ALEX COULOMBE LTEE</b>	<b>1 189.09</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	1 189.09	ACHATS RESTAURANT
<b>ASS. QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES</b>	<b>258.69</b>	
270125494 ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	258.69	COTISATION 2016
<b>BRASSERIE MOLSON O'KEEFE</b>	<b>6 245.02</b>	
270181610 ACHATS - BAR	2 507.96	ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	5 015.92	ACHATS BAR
270181610 ACHATS - BAR	-1 278.86	CRÉDIT ACHATS BAR
<b>CANNON HYGIÈNE CANADA LIMITÉE</b>	<b>92.99</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	92.99	SERVICE DÉCEMBRE 2015
<b>CIMCO REFRIGERATION</b>	<b>106.80</b>	
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	106.80	ENTRETIEN SYSTÈME RÉFRIGÉRATION

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

<b>FROMAGERIE BERGERON</b>		<b>539.98</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	142.10	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	142.10	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	113.68	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	142.10	ACHATS RESTAURANT
<b>GÉRALD PLAMONDON</b>		<b>300.54</b>	
270181610	ACHATS - BAR	100.47	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	8.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270125321	TIMBRES-POSTES	5.87	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	56.36	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180610	ACHATS - RESTAURANT	118.63	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270180665	BIENS NON DURABLES- RESTAURANT	11.21	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>		<b>1 619.76</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	793.21	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	495.52	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	331.03	ACHATS RESTAURANT
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>127.05</b>	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	127.05	RÉPARER LUMIÈRES
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>8 731.82</b>	
270181681	ELECTRICITE - GLACE 846563	5 590.62	SERVICE NOVEMBRE 2015
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	3 141.20	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>KORVETTE</b>		<b>117.84</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	51.59	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	66.25	ACHATS RESTAURANT
<b>LES DISTRIBUTRICES ARNAULT</b>		<b>318.43</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	318.43	ACHATS RESTAURANT
<b>MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX</b>		<b>570.42</b>	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	304.83	GESTION DES BOUES
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	265.59	ORDURES OCTOBRE 2015
<b>PHARMACIE STE-CROIX INC.</b>		<b>4.58</b>	
270181660	PRODUITS ENTRETIEN -RESTAURANT	4.58	ACHATS RESTAURANT
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>20.25</b>	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	42.68	VALVE
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	-22.43	CRÉDIT VALVE
<b>SUPERMARCHE STE-CROIX INC.</b>		<b>252.22</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	57.15	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	148.04	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	16.41	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	30.62	ACHATS RESTAURANT
<b>TELUS MOBILITÉ</b>		<b>23.46</b>	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	23.46	SERVICE NOVEMBRE 2015
<b>TRANSCONTINENTAL MEDIAS S.E.N.C.</b>		<b>357.57</b>	
270125341	PUBLICITE, INFOR.,REVUES, JOUR	357.57	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI

Paiement : 20 876.51

### RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 30 novembre 2015 pour le centre culturel et sportif de Lotbinière inc. est remise à chacun des membres du conseil.

### PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2016

281-2015

### DEMANDE D'ADHÉSION

**ATTENDU** le programme Emplois d'été Canada 2016 du gouvernement du Canada;

**ATTENDU QU'**il est requis d'engager un étudiant pour la saison estivale 2016;

**ATTENDU QUE** le coût budgétaire estimé est de 4 200,00 \$ lequel serait résorbé à raison d'une participation de 100 % du taux du salaire minimum en vigueur lors du programme;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement que le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. s'inscrive au programme Emplois d'été Canada 2016 du gouvernement aux fins d'obtenir une aide financière à l'engagement de l'étudiant.

**QUE** France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à signer la demande d'adhésion.

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION  
DU GAZ R-22 AU GAZ R-134A**

282-2015

**HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 3 (ROCHE LTÉE, GROUPE-  
CONSEIL)**

**ATTENDU** les résolutions numéros 068-2015 et 148-2015;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de payer à Roche ltée, Groupe-conseil, la somme de 36 380,39 \$ relativement aux plans et devis préliminaires ainsi qu'à la préparation des demandes de subvention pour la modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-134A, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0213217 datée du 30 octobre 2015.

---

Monsieur Michel Cameron se retire de la table des délibérations du conseil à 20 : 09 heures en raison d'intérêts au prochain sujet (parenté).

---

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

283-2015

**CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX**

**ATTENDU** notre Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix;

**ATTENDU QU'**une subvention équivalant à 20 % du coût annuel global des inscriptions des jeunes patineurs(ses) de 16 ans et moins résidants(es) de Sainte-Croix est accordée dans ladite politique;

**ATTENDU QUE** le montant global des inscriptions annuelles pour la saison 2015/2016 s'élève à 6 055,00 \$ pour 21 jeunes de Sainte-Croix;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de verser au « Club de patinage artistique Ste-Croix » la somme de 1 211,00 \$, soit 20 % du montant global pour les inscriptions annuelles 2015/2016.

---

Monsieur Michel Cameron revient à la table des délibérations du conseil à 20 : 10 heures.

---

**SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX**

**FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES**

284-2015

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION  
DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL**

**ATTENDU QUE** le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU QUE** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;



## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix prévoit la formation de 20 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lotbinière en conformité avec l'article 6 du Programme;

**Il** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lotbinière.

### **SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX**

285-2015

#### **ENGAGEMENT DE MME GABRIELLE RICHARD**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'engager madame Gabrielle Richard de Sainte-Croix pour agir au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches confirmera que cette personne a suivi et réussi la formation de premiers répondants.

Les conditions salariales sont celles prévues aux prévisions budgétaires.

### **VOIRIE**

#### **DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 2)**

286-2015

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>o</sup> 19 (LVM, UNE DIVISION D'ENGBLOBE CORP.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 249-2014;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de payer à « LVM, une division d'EnGlobe Corp. » la somme de 2 615,23 \$ relativement au contrôle qualitatif des matériaux pour le développement résidentiel de la rue Ernest-Blouin (phase 2), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 900177378 datée du 27 octobre 2015.

#### **PROLONGEMENT RUE DU MOULIN (PHASE 1)**

287-2015

#### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N<sup>o</sup> 20 (LVM, UNE DIVISION D'ENGBLOBE CORP.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 077-2015;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de payer à LVM, une division d'EnGlobe Corp., la somme de 1 919,85 \$ relativement au contrôle qualitatif des matériaux pour le prolongement de la rue du Moulin (phase 1), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 900177380 datée du 27 octobre 2015.

### **CIRCULATION ET STATIONNEMENT**

288-2015

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 543-2015 MODIFIANT LES ANNEXES G ET N DU RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 523-2014**

**ATTENDU QUE** des modifications sont apportées aux limites de vitesse et à l'utilisation des voies de circulation du secteur urbain et qu'il est requis de modifier les annexes « G et N » du règlement numéro 523-2014;

**ATTENDU QU'**il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 523-2014;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le 03 novembre 2015;

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier**

**APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**ET RÉSOLU unanimement**

**QUE** le présent règlement portant le numéro 543-2015 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

**QUE** le règlement numéro 543-2015 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 543-2015 entrera en vigueur conformément à la loi.

### **ENSEIGNE DE BIENVENUE**

289-2015

### **SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT - ÉCLAIRAGE**

Deux (2) soumissions reçues :

- Groupe Castonguay inc. 922,87 \$
- Normand Côté entrepreneur électricien inc. 1 125,00 \$

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à « Groupe Castonguay inc. » pour le prix de 922,87 \$, taxes en sus, pour l'éclairage de l'enseigne de bienvenue côté est de l'entrée du village selon l'offre présentée, en sus des travaux à être exécutés par Hydro-Québec.

290-2015

### **HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (COFFRAGE S. BLANCHET INC.)**

**ATTENDU** la résolution numéro 262-2015;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Coffrage S. Blanchet inc., la somme de 6 438,60 \$ pour la construction de la base de béton pour l'enseigne de bienvenue côté est de l'entrée du village, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2015-120 datée du 12 novembre 2015.

### **GESTION DES COURS D'EAU**

291-2015

### **DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE N° 21 (RUISSEAU PETIT SAUT)**

**ATTENDU QUE** des travaux d'entretien de la branche n° 21 du ruisseau Petit Saut, des lots 3 590 803, 3 590 805, 3 590 806 et 3 591 339 sont sollicités afin de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon la demande d'intervention datée du 01 novembre 2015;

**ATTENDU QUE** cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix recommande d'apporter des modifications à ce cours d'eau, selon une visite du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

### HYGIÈNE DU MILIEU

#### PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (MISE À JOUR)

292-2015

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 5 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 059-2015;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 793,61 \$ relativement à la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la municipalité, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1214085 datée du 28 octobre 2015.

### AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

#### COMITÉ DE DÉMOLITION

293-2015

#### NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir sur ledit comité pour l'année 2016, à savoir :

- M. Jacques Gauthier, maire
- M. Michel Cameron, conseiller
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller

### VARIA

#### COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

294-2015

#### JARDIN DE TULIPES - FINANCEMENT

ATTENDU la résolution numéro 190-2015;

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu du Conseil canadien du jardin, un présent de 700 tulipes rouges et blanches afin de créer un « Jardin de tulipes du 70<sup>ième</sup> anniversaire de l'amitié canado néerlandaise;

ATTENDU QUE l'une des conditions de ce don est l'obligation de procéder à une cérémonie de plantation de bulbes de tulipes qui a eu lieu le 10 novembre 2015 face à l'école secondaire Pamphile-Le May;

ATTENDU l'aménagement du jardin de tulipes et la cérémonie de plantation au coût de 5 883,98 \$;

ATTENDU QUE pour payer lesdites dépenses, un financement net de 4 560,49 \$ est requis;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme correspondante de 4 560,49 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 03-41100-000 « surplus accumulé non affecté général ».

295-2015

#### NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'embellissement 2016, à savoir :

- M. Bernard Lepage, président
- Mme Louise Garneau, secrétaire
- M. Roland Gingras, résidant
- Mme Francine Lemay, résidante
- Mme Hélène Jolicoeur, résidante
- Mme Christine Roy, résidante
- Mme Catherine Marquis, conseillère
- M. Gratien Tardif, conseiller

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

**D'**adresser nos sincères remerciements à M. Fernand Hamel pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du comité d'embellissement ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2015.

### **COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX**

296-2015

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Catherine Marquis, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix pour l'année 2016, à savoir :

- M. Raymond Laroche, président
- Mme Imelda Lepage, secrétaire
- M. Paul-Émile Croteau, résidant
- M. Guy Laliberté, résidant
- M. Réal Laroche, résidant
- M. Gratien Tardif, conseiller
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
- M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs

**D'**adresser nos sincères remerciements à M. Guy Loiseau pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2015.

### **COMITÉ FAMILLES - MADA DE SAINTE-CROIX**

297-2015

#### **NOMINATION DES MEMBRES**

**IL** est proposé par Catherine Marquis, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes pour agir au sein du « Comité Familles - MADA de Sainte-Croix » pour l'année 2016, à savoir :

Madame Gesa Wehmeyer-Laplante, présidente et résidante  
Madame Nathalie Beaulieu, résidante  
Monsieur Richard Bédard, résidant  
Madame Yvette Roy, résidante  
Monsieur Réal Laroche, résidant  
Monsieur Gratien Tardif, conseiller  
Monsieur Jacques Gauthier, maire

**D'**adresser de sincères remerciements à tous les membres du comité de l'année 2015 pour le travail accompli au cours de l'année terminée.

### **ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX**

298-2015

#### **NOMINATION DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX**

**ATTENDU** la résolution numéro 190-2008 relativement à la création d'un organisme sans but lucratif « Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix »;

**ATTENDU** la résolution numéro 077-2009 relativement au Règlement général n° 1 approuvé par le conseil provisoire de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix et par le conseil municipal;

**ATTENDU** l'article 16 du Règlement général n° 1;

**ATTENDU** la résolution numéro 310-2013;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de nommer M. Gratien Tardif et M. Guy Boucher, conseillers, pour agir à titre d'administrateur sur le conseil d'administration de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix pour les années 2016 et 2017.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015

### SADC DE LOTBINIÈRE

299-2015

#### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

**ATTENDU QUE** le conseil municipal désire devenir membre de la SADC de Lotbinière et qu'il est requis de désigner un représentant municipal afin d'assister aux assemblées des membres, d'y voter et de participer aux activités;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Catherine Marquis, et résolu unanimement de désigner Jean-Pierre Ducruc, conseiller, pour la municipalité de Sainte-Croix auprès de la SADC de Lotbinière.

### TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LOTBINIÈRE

300-2015

#### RENOUVELLEMENT DE MANDAT

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement :

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Lotbinière;

**QUE** le service de transport adapté et collectif de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

**QUE** la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2016, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 481 habitants à raison de 2,20 \$ par habitant, pour un total de 5 458,20 \$.

### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX

301-2015

#### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2015

**ATTENDU** les travaux de réfection de la toiture et de peinture des espaces communs;

**ATTENDU** le rapport d'approbation du budget 2015 de la Société d'habitation du Québec daté du 04 novembre 2015;

**ATTENDU QU'**un budget supplémentaire de 12 354,00 \$ est requis;

**IL** est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire requis de 12 354,00 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 1 235,00 \$.

### CLUB « MARCHE-DÉCOUVERTE » DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

302-2015

#### DEMANDE D'AUTORISATION

**ATTENDU** la demande du club « Marche-Découverte » de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix datée du 24 novembre 2015 concernant une marche de Noël dans les rues de Sainte-Croix le 13 décembre 2015 en collaboration avec le groupe scout « 153<sup>ième</sup> Meute Platon »;

**ATTENDU** le règlement municipal numéro 314-2002, article 11, réglementant les activités;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil peut, en vertu de cet article, autoriser la tenue de telle activité;

**IL** est proposé par Catherine Marquis appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser :

## **SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2015**

- Le rassemblement d'environ 50 personnes devant l'hôtel de ville dès 18 : 30 heures poursuivi d'une marche dans les rues résidentielles sises au sud de la 132 et à l'emplacement du relais touristique;
- Un feu de dimension modeste dans un contenant sur pied à l'emplacement du lieu de départ (hôtel de ville) et du lieu d'arrivée (devant l'église) pour une durée d'environ deux heures sous supervision;
- D'informer la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière de la tenue de cette activité.

## **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)**

### **DÉPÔT**

Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

- |                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| - Jacques Gauthier   | - Gratien Tardif  |
| - Jean-Pierre Ducruc | - Michel Routhier |
| - Catherine Marquis  | - Guy Boucher     |
| - Michel Cameron     |                   |

## **REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL (ART. 6, LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE)**

### **DÉPÔT**

La directrice générale et secrétaire-trésorière déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil concernant la réception de certains dons, marques d'hospitalité ou tous les autres avantages supérieurs à 200 \$ durant l'année 2015.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant la charte de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix.
- Information concernant les comptes à payer.

303-2015

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 40 heures.

\_\_\_\_\_  
Jacques Gauthier  
Maire

\_\_\_\_\_  
France Dubuc  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.